

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09.132

L'An deux Mille Neuf, le 8 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 2 octobre 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 2 octobre 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, Mme BOURDEAU, M. CAU, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. DENIS représenté par Mme DOUMECQ
M. CHABASSE représenté par Mme DUMAS
Mme CIRAUD-LANOUE représentée par M. QUENTIN
Mme PELLET représentée par Mme CHABANEAU

ETAIT ABSENT-EXCUSE : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33

Mme BARRAUD DUCHERON a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **AMENAGEMENT DU BOULEVARD FREDERIC GARNIER – 1^{RE} TRANCHE 2009
AUX ABORDS DU POSTE DE SECOURS « LE MIRADO »
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL**

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITE

Par délibération en date du 29 juin 2009, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation avec le public, concernant le réaménagement du boulevard Frédéric GARNIER.

Par suite, la Ville de Royan se propose d'engager la rénovation de ce front de mer, en réalisant une première tranche de travaux 2009, aux abords du poste de secours « Le Mirado », dans la partie du boulevard comprise entre l'avenue du Maréchal LECLERC et la rue des Flots. Cette première opération a été estimée par les Services Techniques de la ville à environ 500.000 €TTC.

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Député-Maire à solliciter le Conseil Général de la Charente-Maritime pour une aide au financement de cette première tranche de travaux d'aménagement du boulevard Frédéric Garnier, dans le cadre de la rénovation de ce front de mer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le bilan de concertation établi par délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2009 concernant le réaménagement du boulevard Frédéric GARNIER,
- VU la nécessité d'engager une première tranche de travaux 2009,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de confirmer auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime une demande de subvention au taux maximum, pour la réalisation d'une première tranche de travaux 2009, dans le cadre de la rénovation du boulevard Frédéric GARNIER.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 octobre 2009

Le Député-Maire,
Didier QUENTIN